

Lapeyrouse



*informations
municipales*



L'école instruit, les parents éduquent



Vue nocturne de la place de l'église

MOT DU MAIRE



2016

Population : 577 hab.

Canton SAINT-ELOY
Arrondissement RIOM
Département PUY DE DÔME

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE

Diffusée gratuitement

Rédaction – Documentation
Diffusion

Mairie de LAPEYROUSE
Téléphone 04-73-52-00-79
Télécopie 04-73-52-03-89

Agence Postale
Téléphone 04-73-52-17-42

Courrier électronique
MAIRIE-LAPEYROUSE63@wanadoo.fr

Site Internet :
<http://63lapeyrouse.free.fr>
<http://campinglesmarins.fr>

Jours d'ouverture

LUNDI]	8 h 30 à 12 h
MARDI		14 h à 17 h
JEUDI		
VENDREDI		
SAMEDI]	8 h 30 à 12 h 14 h à 16 h 30

Madame, Monsieur,

C'est à ne plus rien comprendre !!!

L'actualité nous réserve des surprises, mais sont-ce des surprises ?

Une évidence : les peuples ont horreur du mensonge et ne supportent plus « l'eau tiède ».

Les idées toutes faites, des bien-pensants ne font plus recette et déçoivent ceux auxquels elles étaient destinées, surtout lorsqu'elles ne sont que promesses non tenues.

Ainsi, la pusillanimité du Président des Etats-Unis l'a fait se détourner d'une Europe jugée frileuse et du passé, pour consacrer son action internationale à l'Asie, pour lui, porteuse des principaux intérêts.

Représentant d'une nation donneuse de leçons, emblème pour ses habitants de la liberté, l'intéressé n'a pu mettre fin à l'arbitraire et à la honte que constitue Guantanamo avec ses prisonniers dont certains enfermés depuis leur capture il y a 15 ans, ni inculpés, ni jugés, torturés et parfois « exportés » dans des pays aux yeux fermés.

Pourtant les mêmes américains viennent d'élire pour les représenter un milliardaire aux extravagances quotidiennes, qui s'entoure pour gouverner d'acolytes tous plus riches les uns que les autres.

Par ailleurs, nous assistons quotidiennement à des bouleversements de la gouvernance de nombreux pays.

Pour nous, quel que soit notre futur président, exigeons qu'il soit d'abord un vrai républicain « pur sucre » au caractère bien trempé, porteur de l'autorité de l'État. Cela exclut tous les extrémistes et les démagogues si nombreux.

Que le président s'occupe de l'intérêt de la Nation tout entière, fixe un objectif et s'y tienne, qu'il sache rétablir la solidarité indispensable, un Etat respecté, l'apprentissage effectif du savoir dans nos écoles et surtout la laïcité, ainsi que les principes républicains souvent méconnus ou oubliés.

Il y a urgence.

Méfions-nous des trop belles promesses. Le redressement nécessitera l'effort de tous dont les fruits devront être partagés équitablement.

Nous devons retrouver le sentiment d'appartenir à une même Nation, partager son histoire et son avenir, appliquer les principes de la République que nous ferons vivre au quotidien.

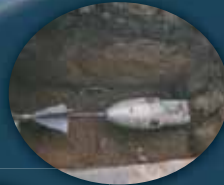
Votre Maire vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne année 2017.

Jean MICHEL
Maire

Membre Honoraire de l'Assemblée Nationale

SAS BARBIERO

A votre service depuis 1986



• Godet Cribleur

• Travaux sans tranchée

• Construction

– de réseau en PEHD par soudage ou électrosoudage

– de réseau fonte et PVC

– de regards en béton

• Transport de marchandises

• Interconnexion

• Percement de conduite en charge

• Raccordement

TRAVAUX PUBLICS, EAU & ASSAINISSEMENT

BARBIERO SAS

Rue Jean Bonnichon - ZA du Max - 03630 DESERTINES

Tel. 04 70 03 42 58 - Fax : 04 70 64 29 01

e-mail : sa.barbiero@wanadoo.fr

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE

BUDGET

RÉALISATIONS

PROJETS

ACTUALITÉS 2016

L'ÉCOLE PUBLIQUE

FOYER LAÏC

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

CLUB DES JEUNES

LA CLÉ DES CHAMPS

COMITÉ DES FÊTES

UNION SPORTIVE DE LAPEYROUSE

SOCIÉTÉ DE CHASSE

LA LAPEYROUSIENNE

AMICALE DES ANCIENS DE

LAPEYROUSE-BUXIÈRES

ASSOCIATION DE PÊCHE

LAPEYROUSE

CATM-PG

ADRA 63

NOUVEAUX ARRIVANTS

ÉTAT CIVIL

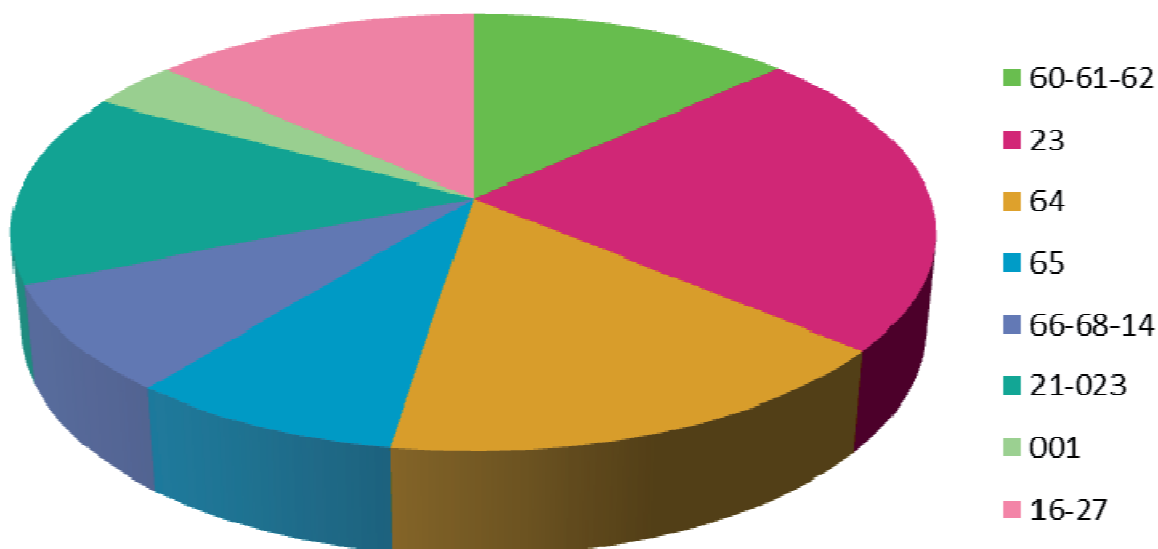
Dépenses

FONCTIONNEMENT

N° Compte	DÉPENSES	MONTANT	RÉPARTITION
60	FOURNITURES (scolaires, de bureau, eau, électricité, combustibles, carburants, petit matériel, fournitures de voirie ...)	79 492 €	1,61 %
61	SERVICES EXTERIEURS (location hangar, cuve gaz, entretien bâtiments, voirie, matériel, assurances...)	58 400 €	7,80 %
62	AUTRES SERVICES (indemnité comptable, fêtes et cérémonies, publications, transports scolaires, timbres, téléphone, impôts...)	27 370 €	3,65 %
64	FRAIS DE PERSONNEL (titulaires, intervenants, contrats avenir...) charges sociales	204 600 €	27,32 %
65	AUTRES CHARGES (indemnités élus, SDIS, SIV Menat, SIEG, SMADC, EPF-Smaf, Mission Locale, subventions...)	103 458 €	13,82 %
66-68-14	CHARGES FINANCIERES ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 701 €	13,44 %
023	VIREMENT A SECTION INVESTISSEMENT	175 000 €	23,36 %

INVESTISSEMENT

N° Compte	DÉPENSES	MONTANT	RÉPARTITION
001	Résultat reporté	44 540 €	8,84 %
20	Etudes		
21	Immobilisation corporelles (ordinateur, cuisinière, chaises, rotor broyeur...)	4 500 €	0,89 %
23	Travaux mur cimetière, la poste et autres travaux	287 490 €	57,09 %
16	Remboursement emprunts	158 000 €	31,37 %
27	Remboursement EPF-Smaf	9 100 €	1,81 %



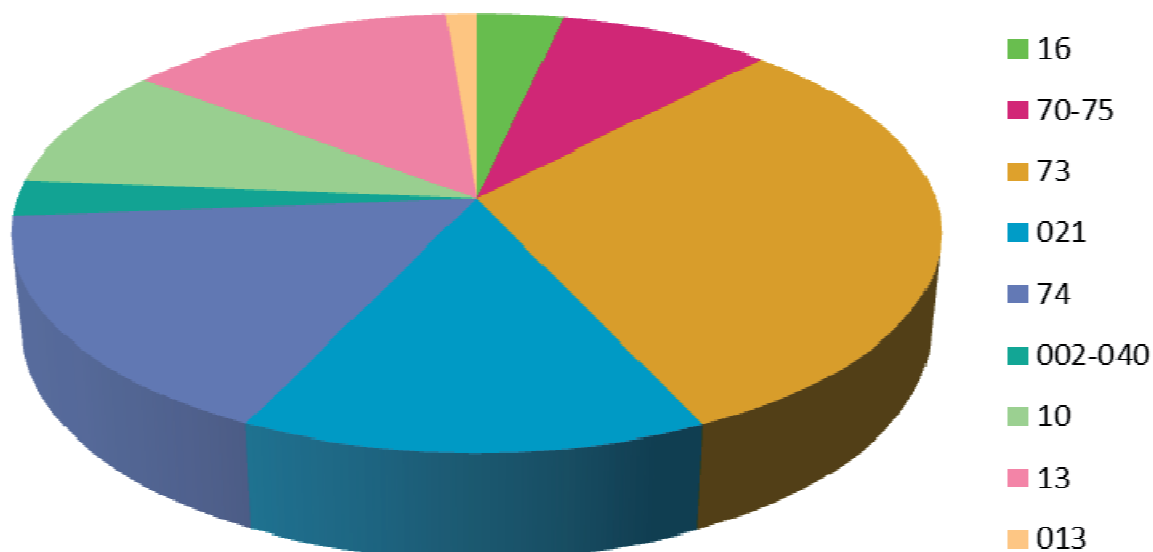
Recettes

FONCTIONNEMENT

N° Compte	RECETTES	MONTANT	RÉPARTITION
70	PRODUITS DIVERS (concessions cimetière, photocopies, tennis, vaisselle, bois, RODP, SIAEP, camping, Clé des Champs)	56 572 €	7,55 %
73	IMPOTS ET TAXES (contributions directes, taxe additionnelle aux droits de mutation...)	386 782 €	51,64 %
74	DOTATIONS - SUBVENTIONS	207 339 €	27,68 %
75	AUTRES PRODUITS (locations appartements, salles, ordures ménagères, chalets, bar-buvette)	50 800 €	6,78 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 127 €	0,42 %
002	EXCEDENT REPORTE	29 035 €	3,88 %
013	Remboursement sur rémunérations	15 366 €	2,05 %

INVESTISSEMENT

N° Compte	RECETTES	MONTANT	RÉPARTITION
10	DOTATIONS – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	113 048 €	22,44 %
13	SUBVENTIONS (la Poste, mur cimetière)	167 080 €	33,18 %
16	EMPRUNT TVA	44 000 €	8,74 %
001	EXCEDENT REPORTE		
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	175 000 €	34,75 %
040	OPERATIONS D'ORDRE	4 502 €	0,89 %
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		



RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2016

SUBVENTION DE L'ETAT

Mur du cimetière 35 000 €

SUBVENTION DU DEPARTEMENT

Mur du cimetière 39 199 €

DOTATIONS DE L'ETAT

Une nouvelle fois les dotations de l'Etat aux collectivités ont baissé en 2016.

Dotations	2014	2015	2016
DGF	162 588 €	149 640 €	135 191 €
Dot nationale péréquation	319 €	/	/

La commune a dû faire face à cette baisse des dotations alors que tout augmente, le budget 2016 a été voté avec une augmentation de 3,18 % des impôts.

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCIETES POUR L'ANNEE 2016

Association des Parents d'élèves	14 000 €
Coopérative Scolaire + jouets	2 500 €
Union Sportive	1 500 €
Fanfare de Montaigut	470 €
Amicale des Anciens Lapeyrouse-Buxières	200 €
Foyer Culturel Laïc	250 €
La Clé des Champs animation	3 000 €
FNDI	200 €
Lutte contre le Cancer	80 €
Société de Chasse	70 €
CATM-PG	130 €
Œuvre des Pupilles	80 €
Bach en Combraille	400 €

IMPOTS

NATURE DES TAXES	MONTANT TOTAL	COMMUNE	SYNDICAT	COMMUNAUTE DE COMMUNES	DEPARTEMENT	REGION	TAXE SPECIALE EQUIPEMENT	TAXES ANNEXES
TAXE HABITATION	102 162	101 627					535	
TAXE FONCIERE PROP. BATIES	206 918	116 692			89 642		584	
TAXE ORDURES MENAGERES	77 709		77 709					
TAXE FONCIERE PROP. N B	142 038	106 781					21	35 236
TAXE ADDITIONNELLE FONCIER N B	1 409			1 409				
CFE	16 777			14 252			309	2 216
IFER	12 375			3 485	2 413	6 477		
CVAE	25 961			6 881	12 589	6 491		
TOTAL	585 349	325 100	77 709	26 027	104 644	12 968	1 449	37 452

Les sommes perçues au niveau communal ont diminué, passant de 591 595 € en 2015 à 585 349 € en 2016 soit une baisse de 1,07 %.

La part communale a elle augmenté, passant de 316 766 € en 2015 à 325 100 € en 2016, soit une hausse de 2,63 %.

La redevance pour les ordures ménagères s'élève à 77 709 € alors qu'elle était de 76 275 € en 2015 soit une progression de 1,88 %.

Les sommes perçues par la communauté de communes sont passées de 30 129 € en 2015 à 26 027 € en 2016 soit une baisse de 15,75 %

La part départementale se situe à 104 644 € au lieu de 111 129 € en 2015 soit une diminution de 6,19 %, celle de la Région passe de 18 445 € en 2015 à 12 968 € en 2016 soit une baisse de 42,23 %.

Les taxes annexes sont en très légère hausse passant de 37 420 € en 2015 à 37 452 € en 2016 soit + 0,08 %.

CIMETIERE

Comme nous le mentionnions l'an dernier dans les projets, il y avait urgence à procéder à la réfection du mur aval du cimetière édifié lors de sa construction en 1892. Des grosses pierres étaient en train de se séparer du mur tant du côté Est que du côté Ouest.



Le mur avant travaux

Une étude a été confiée au bureau ITC en 2014. Il était envisagé la réparation et consolidation de la manière suivante : dévégétalisation et nettoyage des maçonneries, mise en place d'échafaudages, démolition et reconstruction des maçonneries de couronnement, réalisation de tirants d'ancrages. La procédure d'appel d'offres a été lancée avec remise des plis pour avril 2016. Aux termes de cet appel à concurrence, c'est l'entreprise TABARD de Prémilhat avec ses sous-traitants (entreprise Pyramid Travaux Spéciaux et entreprise Semonsat) qui a été retenue, étant la moins disante. Le prix proposé s'élevait à la somme de 130 000 € HT.

Le début des travaux fut fixé au 30 mai, ce sont les adjoints Madame Martine Leitao, Messieurs Maurice Berthon et Georges

Guillot qui ont suivi l'exécution du chantier et ont pu apprécier la qualité du travail accompli, le sérieux de la mise en œuvre et la compétence des entreprises retenues.



Le ferrailage du mur

De son côté, Mathieu Guillot, conseiller municipal, exploitant de la ferme de Bruges appartenant à Madame Elisabeth Perrault ainsi qu'à Madame Paule MICHEL qui ont donné leur accord pour la réalisation des travaux et le passage sur la propriété, a prêté main forte en transportant avec son outillage le matériel nécessaire à l'exécution des travaux. Qu'il en soit remercié.



Le mur après travaux

RÉALISATIONS

Les travaux devaient se terminer le 5 août malgré la surprise de constater que la réfection des joints du haut du mur entraînait souvent son effondrement et qu'il convenait de procéder à une consolidation par un crépis chaux, ce qui fut fait à la satisfaction des élus présents qui ont donné leur accord.



Finition des murs intérieurs

En définitive, le coût total des travaux s'élève à la somme de 138 530.14 € (124 680.14 € + 13 850 € de maîtrise d'œuvre) soit une économie de 5 320 € par rapport au montant prévu au marché, lui-même inférieur de 22 305 € au montant prévu par l'étude prévisionnelle.

L'entreprise Tabard, à la demande du Maire et des adjoints à procéder à la remise à niveau de deux tombes situées en limite de mur Est.

Pour ces travaux, des subventions ont été allouées :

- Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour un montant de 49 262 €
- Département au titre du fonds d'intervention communal pour un montant de 39 199 €

- Ministère de l'Intérieur pour un montant de 35 000 €

Il est certain que les sommes versées seront proratisées au vu du montant des travaux effectués.

Merci au bureau d'études ITC qui, par son sérieux et par le dévouement de son représentant, Monsieur Eric Delobel, a permis une exécution des travaux dans les meilleures conditions.

Merci à l'entreprise Tabard et à ses sous-traitants pour une exécution irréprochable et rapide de ces mêmes travaux malgré la forte chaleur au moment de certains crépis.

Il faut espérer que les travaux de consolidation auront une durée de vie encore supérieure à celle des travaux initiaux qui ont tenu plus d'un siècle sans entretien.

Il s'agit vraiment d'un gros souci en moins pour les élus.

La remise en état du sol sur la propriété Michel-Perrault a été exécutée par l'entreprise Semonsat.

PECHERIE

Le plan d'eau de Lapeyrouse, créé par délibération du conseil municipal du 5 septembre 1982, délibération prise lors de l'exécution des travaux connexes de remembrement et mise en œuvre en 1985, avait fait l'objet de la mise en place d'une pêcherie construite par l'entreprise Monteil. Un allongement devait intervenir ultérieurement, exécuté par l'entreprise Chevalier. La première partie des travaux nécessitait une intervention de consolidation et de remise aux normes.

RÉALISATIONS

Le conseil municipal a décidé de consulter l'entreprise Perrin-Colas qui est intervenue courant septembre.



La pêcherie rénovée

A l'heure actuelle, la pêcherie est comme neuve. Par ailleurs, les drains se déversant dans cette pêcherie ont été numérotés et leur sortie aménagée pour faciliter la mesure des écoulements d'eau opérée régulièrement par un employé communal.

PLAN D'EAU

Suite à la visite opérée par les services de l'état, il est demandé la mise en place d'un bac de décantation permettant la retenue des vases s'écoulant lors de la pêche de l'étang.

C'est l'entreprise Bodard de Blomard qui devait intervenir et qui a exécuté une première approche. Le dimensionnement final de l'ouvrage doit être opéré par le Bureau d'études REUR, Monsieur Ugo Barry, et sa mise en place définitive doit être exécutée en cours d'année 2017.

Enfin, il convient de noter que le plan d'eau créé en 1984-1985 avec une première mise en eau le 11 novembre 1985, a été autorisé par arrêté préfectoral en date du 9 janvier 1985 pour une période de trente années. Il a été demandé par les services de l'état le renouvellement de cette autorisation avec application, bien entendu, des nouvelles normes prises depuis cette date.

Ainsi, il convient de noter, comme ci-avant indiqué, que l'employé communal fait le tour du plan d'eau tous les jours, mesure les écoulements des drains et note tout, sur un cahier, dédié à cet effet.

De même, la borne IGN a été remise en place par le bureau d'études REUR et une échelle de niveau a été installée pour mesurer les variations du niveau de la retenue.

Il est également nécessaire de procéder, ce qui sera fait en cette fin d'année 2016, à l'enrochement complémentaire de la digue déjà attaquée en certains points par le ressac de l'eau poussé par le vent d'ouest. C'est l'entreprise Monteil qui procèdera à cet enrochement complémentaire.



Le bac de décantation

Enfin, le dossier de renouvellement d'autorisation devrait comprendre des relevés de température de rentrée et de sortie d'eau. Il sera procédé, dans les prochains jours, à l'acquisition d'un thermomètre à cet effet.

Il convient de noter que, lors de la construction du plan d'eau, l'autorité préfectorale a prévu la réalisation d'un « moine » pour éviter tout réchauffement de l'eau à la sortie de la retenue. La profondeur au pied du « moine » est de l'ordre de sept mètres. C'est cette eau du fond de la retenue qui ressort.

Or, sur une entrée, il y a en amont quatre petits étangs et sur l'autre deux petites retenues. On pourrait, pensons-nous, imaginer que l'eau rentrant au plan d'eau par ces deux accès de ces retenues peu profondes soit d'une température peut être supérieure à celle de la sortie passant à sept mètres de profondeur. L'avenir nous le dira !!!

En toutes hypothèses, la commune n'entend pas faire de frais inconsidérés pour dévier le long du CD 998 l'eau entrant des deux provenances ci-dessus mentionnées avec la construction d'un fossé de plusieurs mètres de profondeur. Le bon sens impose certaines limites même si ce n'est pas l'attitude la mieux partagée au monde (Descartes, discours de la méthode).

Il convient également de noter qu'une fois sortie du plan d'eau, l'eau se déverse à moins de trois cents mètres dans un autre petit étang qui se déverse aussi dans un autre étang avant de rejoindre l'étang d'Augères fondé en titre avant 1789, propriété de la commune.

Nous ne manquerons pas de vous tenir très exactement informés de la suite donnée à cette nouvelle autorisation.

W-C PLAN D'EAU

Les toilettes situées à l'entrée du plan d'eau ont nécessité la réfection de la toiture. C'est l'entreprise Lopitiaux qui a exécuté les travaux pour un montant de 1 860 €.



Des toilettes bien au sec

CHALET

Les employés communaux ont procédé au printemps 2016 au doublement du pignon ouest d'un chalet. La même chose avait été réalisée l'année précédente sur un autre chalet. Ces travaux ne sont pas tout à fait terminés et un devis a été sollicité auprès de l'entreprise Lopitiaux pour leur achèvement (128€).

Il restera à procéder aux mêmes travaux sur les chalets 3 et 5 dès que les crédits le permettront.



Rénovation des chalets

JEUX CAMPING

L'acquisition de jeux supplémentaires ayant été effectuée en 2014, ces derniers ont été installés par les employés communaux au camping.



Un toboggan et un jeu sur ressort supplémentaire

ACHAT DE MATERIEL

Au cours de cette année, il a été procédé à l'acquisition de divers matériels :

- 14 chaises pour l'ouverture de la classe supplémentaire pour le prix de 576.34 €
- Une cuisinière pour l'un des chalets du camping auprès des établissements Marcombes pour un montant de 497.26 €



Equipement du chalet

- Un ordinateur dans le cadre du renouvellement opéré pour toutes les communes adhérentes au service informatique du SMADC pour le prix de 1 442.40 €
- Un rotor pour le broyeur auprès des établissements Norematt pour un montant de 1 901.06 €

ECOLE

Il a été procédé à la réparation des jeux se trouvant dans la cour des écoles, ce sont des parents d'élèves qui, bénévolement, ont procédé à cette réparation. Le conseil municipal remercie tout particulièrement Messieurs Nicolas Perrin et Pascal Jambrun.



Remise à neuf de la cabane des enfants

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Une nouvelle fois, une opération nettoyage de printemps a été initiée par la municipalité. Elle devait permettre normalement de mobiliser toutes les énergies et bonnes volontés lapeyrousiennes dans le cadre de cette protection indispensable de l'environnement. A ce titre, deux opérations ont été prévues :

La première en direction des enfants des écoles sous la responsabilité des instituteurs et parents d'élèves accompagnés de Martine Leitao et Georges Guillot, adjoints représentant la municipalité.

Il s'agissait d'une sensibilisation des enfants qui ont effectué différents parcours en ramassant des objets divers déposés certainement par « inadvertance » par nos concitoyens.

En second lieu, une opération ramassage des encombrants a été renouvelée.



Ferraille et objets en tout genre

Merci à ceux qui sont venus avec remorques et tracteurs (Mathieu et Damien), merci également à Pascal, employé communal venu avec le camion de la commune et qui a, une nouvelle fois, travaillé le samedi, aux adjoints : Alain, Maurice, Jojo et Martine, auteur de la photo, ainsi que Joël, conseiller municipal.



RÉALISATIONS

Enfin, un grand merci à l'entreprise Echalié qui a disposé deux bennes à proximité du plan d'eau pour récupérer les objets usagés. Elles étaient bien pleines mais, vides...48 heures après !!!



Toujours plus d'encombrants ...

Le Maire tient à attirer l'attention sur le fait que les épaves automobiles constituent, au terme de la loi, des déchets. A ce titre, il est particulièrement inadmissible que certains vieux véhicules se trouvent à la vue de tout promeneur ou passant sur la commune.

Cela constitue une infraction répréhensible d'une amende.

Le SMAD des Combrailles a fait faire un relevé édifiant de tous les vieux véhicules se trouvant illégalement dans cette situation.

Une précédente opération s'était déroulée, il y a plus de vingt ans sur toutes les communes du SMAD. A l'époque, plus de trois mille cinq cents véhicules avaient été ramassés et éliminés. Malheureusement, l'opération est à recommencer.

Il s'agit d'une véritable atteinte au droit d'autrui, certains véhicules se trouvant à proximité immédiate de bâtiments communaux. Contact sera pris avec Monsieur le Procureur de la République, Madame le Préfet et Monsieur le Sous-Préfet de Riom afin que ce problème soit réellement traité comme il se doit.

Il sera demandé aux forces de police et de gendarmerie de dresser procès-verbal à défaut d'élimination dans un délai de quinze jours.

Il a été constaté une recrudescence des dépôts illicites ces deux dernières années.

Comment peut-on vouloir développer le tourisme sur notre territoire et donner une image aussi dégradante de l'environnement ?

La municipalité tient à préciser que les dotations de l'état reversées aux communes sont en forte diminution depuis deux ans déjà et risquent de l'être encore au cours de l'année 2017.

Ainsi, il convient de noter que la dotation globale de fonctionnement de l'année 2015 était de 149 640 € alors qu'elle était de 162 588 € en 2014 et de 168 203 € en 2013 soit une recette en moins de 20 669 €.

On imagine aisément, alors que tout augmente, les difficultés rencontrées par les collectivités locales pour boucler leur budget de fonctionnement.

C'est dans ces conditions que le conseil municipal a essayé, ces deux dernières années, de gérer au plus près tant les investissements que les dépenses de fonctionnement, ne faisant face qu'à l'urgence des travaux nécessaires, en l'occurrence, en investissement, les réparations du mur du cimetière (138 530 €).

Il est certain que certaines acquisitions seraient nécessaires voire même indispensables.

2017 devrait voir, au niveau réalisation, la mise en œuvre de l'accessibilité de la mairie et de l'agence postale.

TRAVAUX ACCESSIBILITE

Il a été demandé au Cabinet d'architectes Ameil de prévoir les travaux d'accessibilité de la mairie et de l'agence postale pour toute personne handicapée. Un dossier a été établi à cet effet pour un montant prévisionnel de 64 380 € HT avec mise en place d'un élévateur PMR. La procédure

d'appel d'offres est en cours, l'ouverture des plis est intervenue le 23 novembre. L'analyse des offres est en cours.

Les travaux devraient débuter en début d'année 2017. La commune a sollicité une subvention DETR pour un montant de 19 314 €, une autre auprès du département dans le cadre du fonds d'intervention communal pour 16 000 €, le dossier n'a pas fait l'objet d'un examen ou de décision de subvention, il devrait y avoir également une participation de La Poste.

ACQUISITION

Il est certain que l'on devrait procéder au cours des mois prochains, soit en 2017, soit en 2018 ou 2019 :

- au remplacement du chauffe-eau du camping
- de même, serait nécessaire le remplacement de la tondeuse autoportée
- également, les pédalos semblent en fin de vie
- La salle des fêtes aurait bien besoin d'un rideau de scène, l'installation d'un vidéo projecteur pourrait être aussi étudiée
- L'aménagement de la salle du rez-de-chaussée pour permettre aux chasseurs et autres associations de disposer d'un local convivial
- Enfin, l'école ne devrait pas être oubliée par l'acquisition de tableaux numériques avec tablettes ainsi que des ordinateurs.



**Discours d'adieu à Yvon MONCELON,
Ancien conseiller municipal, décédé le 16 janvier 2016**

Chère Christiane,
Cher Denis,
Chère Bernadette,
Chère Annie,
Et cher Mathieu,

Yvon MONCELON n'est plus. Enfant de LAPEYROUSE né dans notre commune le 09 octobre 1927 au village de BUXEROLLES. Enfant de Louis Marcel MONCELON et de Philomène Mathilde BOUDOT, ses parents cultivateurs.

Chacun d'entre nous, connaissait depuis longtemps les difficultés de santé d'Yvon MONCELON et les soins attentifs qui lui étaient portés au quotidien par sa famille, et plus particulièrement par vous Christiane son épouse.

Yvon vient de nous quitter à l'âge de 88 ans, après une vie bien remplie tant par son activité professionnelle que dans le cadre des différents mandats électifs exercés au titre de Conseiller Municipal.

Enfant du pays, Yvon devait fréquenter l'école communale de LAPEYROUSE, avant d'effectuer, dès 1947 à l'âge de 20 ans, le service national au 6^{ème}

Régiment du bataillon de chasseurs alpins en Autriche, où il fut affecté.

C'était encore l'époque de l'exigence et des difficultés économiques pour sortir de la grande déflation, constituée par la seconde guerre mondiale qui venait de prendre fin en 1945.

De retour à LAPEYROUSE, Yvon devait travailler avec ses parents sur l'exploitation, puis en devenir le responsable avant de se lancer dans le commerce.

C'est dans cette dernière activité, qu'il devait particulièrement se distinguer, ne ménageant ni sa peine ni le courage nécessaire, allant chercher au plus près, tant chez les agriculteurs que sur les marchés, des porcelets de qualité qu'il fournissait aux agriculteurs locaux.

Il était de ces marchands "à qui l'on faisait confiance", la parole suffisait.

Ses collègues reconnurent ses qualités et il fut pendant 20 ans secrétaire du Syndicat de marchands de bestiaux du Puy-de-Dôme, section porc.

Cette confiance, il l'avait également trouvée auprès de Christiane RAYMOND, sa future épouse originaire de LA CROUZILLE, où les

jeunes époux se marièrent le 28 avril 1962.

3 enfants sont issus de leur mariage, Denis né en 1963, Bernadette en 1966 et Annie en 1967. La famille était ainsi constituée et se retrouvait dans la maison familiale de BUXEROLLES.

Mais à côté de la vie de famille, de l'activité professionnelle, Yvon a recherché la confiance de nos concitoyens, lors des élections municipales successives. Elu pour la première fois en 1965, réélu en 1971, 1977, 1989, et 1995 : soit pendant 30 ans.

A ce titre, lui fut décernée en 1995 la médaille d'argent régionale, départementale et communale.

La carrière électorale d'Yvon MONCELON, devait débiter au côté d'André BARTHOUX, ancien maire de notre commune, chargé dans son équipe municipale, plus particulièrement de la voirie en sa qualité de Délégué au Syndicat de MENAT, comme il le fut par la suite de 1995 à 2001.

La vie électorale est faite de recherches de l'intérêt général et parfois d'oppositions que chacun peut avoir de la vision même de cet intérêt général.

Bien que faisant partie de l'opposition municipale dès 1977, cela n'empêchait pas Yvon MONCELON d'apporter sa pierre à l'édifice et d'adopter nombre de propositions et de délibérations de la municipalité d'alors.

Souvent le temps passant les oppositions s'atténuent, peut-être par

sagesse, par considération de leur importance relative.

Quoi qu'il en soit, chacun gardera gravés au plus profond de lui, les instants heureux faits de respect mutuel et de convivialité passés ensemble dans la gestion de la vie communale.

Yvon MONCELON a participé à d'importants projets communaux : de la réalisation du réseau d'eau potable, à partir des années 1965, 1966 à celle du réseau du tout à l'égout, de l'opération de remembrement, dont il a pu constater en définitive les bienfaits, de la création du stade, de logements sociaux au goudronnage de plus de 50 km de voirie, de la création de l'école maternelle à la réhabilitation de tous les bâtiments communaux et à la création, enfin, du plan d'eau, dont son collègue Robert BOUCHARDON devait déclarer, lors du vote en Conseil Municipal : *“ la parcelle porte le nom des Marins, ce nom est prédestiné ”*.

Telle fut la vie d'YVON, avec ses taquineries, ses plaisanteries et son sourire moqueur, mais avec sa gentillesse également.

Comme de nombreux Élus, il a beaucoup donné, certainement avec sincérité et conviction, les Lapeyrousiennes et les Lapeyrousiens le remercient pour son dévouement à la cause publique.

En leur nom, Chère Christiane, Chers Denis, Bernadette et Annie, je vous présente nos très sincères condoléances avec l'expression de nos sentiments attristés, amicaux et affectueux.

LA RETRAITE POUR JEAN-FRANCOIS BERNARD

L'employé communal a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} juillet 2016. Jean-François a été recruté en Contrat Emploi Solidarité en 1999 puis en Contrat Emploi Consolidé. Enfin, l'intéressé fut embauché en qualité de stagiaire en avril 2005 puis titularisé au poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe.

Jean-François intervenait en tant qu'employé communal aux côtés de Pascal Perrin et Jean-Paul Mahé et était chargé plus spécialement de tous les petits travaux d'entretien, que ce soit à l'école, à la mairie, au camping ou à la cure avec également la tonte du terrain de sports.

Lors du départ de l'intéressé, une cérémonie fut organisée par le conseil municipal le 30 juin sous le chapiteau du plan d'eau où étaient conviés tous les conseillers municipaux ainsi que les présidents d'associations et les employés communaux.



Le Maire devait remercier l'intéressé pour la qualité des travaux effectués et lui remettre le panier des saveurs des Combrailles, lui souhaitant une bonne retraite au nom de toute la municipalité.

RECRUTEMENT

Suite au départ de Jean-François, comme il vient d'être rappelé, le conseil municipal a décidé de procéder au recrutement, dans le cadre légal des contrats uniques d'insertion pour 26 heures par semaine payées à 85 % par l'état, de Monsieur Marc Malard inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi.



Ce dernier intervient aux côtés de Pascal et Jean-Paul pour une durée d'un an renouvelable une fois.

La municipalité lui souhaite la bienvenue ainsi qu'un grand courage et une grande efficacité dans l'accomplissement de sa tâche.

CONCERT BACH EN COMBRAILLES

Pour la première fois, l'Association Bach en Combrailles et son président ont étendu leur champ d'intervention jusqu'à Lapeyrouse.

C'est donc le jeudi 11 août qu'a eu lieu cette manifestation de très grande qualité.

Lapeyrouse devait accueillir, à ce sujet, les représentants de l'association et le pianiste ainsi que Monsieur Gilles Cantagrel, sommité mondiale reconnue pour sa compétence manifeste sur l'œuvre et la vie de Jean Sébastien Bach.



C'est une assistance nombreuse et enthousiaste qui a pu apprécier les talents déployés par ce jeune pianiste anglais Cameron Richardson-Eames qui devait terminer son intervention par un chant a capella qui a donné la chair de poule à plusieurs manifestants.

Merci aux employés communaux d'avoir mis à proximité la structure accueillant la billetterie et la vente d'ouvrages sur Jean Sébastien Bach et son œuvre.

La municipalité, de son côté, devait organiser la réception de tous les participants, un moment de convivialité à la salle des fêtes qui devait être largement apprécié par tous les présents.

Il convient de noter que pour l'anecdote, votre maire, en sa qualité de député de la circonscription, faisant le tour des communes et se trouvant à Pontaurum, devait participer au déchargement d'une partie de l'orgue d'Arnstadt, réplique de celui de Thuringe (Allemagne), il était aux côtés du fondateur de l'association Bach en Combraille, Monsieur Jean-Marc Thiallier, décédé prématurément.



COMMUNAUTE DE COMMUNES

La loi NOTRe (qui n'est pas la nôtre) a prévu diverses mesures concernant notamment le regroupement des communautés de communes sur le département du Puy-De-Dôme et plus particulièrement sur le territoire du SMADC, 103 communes, les neuf communautés de communes existantes (communauté de St-Eloy, communauté de Pionsat, communauté de Menat, communauté Cœur de Combraille St-Gervais, communauté Côtes de Combrailles Combronde, communauté de Manzat, communauté de Pontgibaud, communauté de Pontaurmur et communauté Sioulet-Chavanon) seront regroupées, à compter du 1^{er} janvier 2017, en trois communautés de communes :

- La première qui nous concerne directement, celle du pays de St-Eloy regroupera la communauté de St-Eloy plus la commune de Virlet qui était partie avec la communauté de Marcillat dans l'allier, la communauté de Pionsat, la communauté de St-Gervais et les quatre communes de la communauté de Menat (Servant, Menat, Teilhet, Neuf-Eglise).
- La deuxième communauté regroupera la communauté des Côtes de Combrailles et de Manzat outre les huit communes de la rive droite de la Sioule de la communauté de Menat à savoir : St-Gal-Sur-Sioule, Pouzol, Lisseuil, Marcillat, St-Pardoux, Blot-l'église, St-Rémy-de-Blot, St-Quintin-Sur-Sioule
- Enfin, la troisième communauté regroupera la communauté de Pontgibaud Sioule et Volcans, la communauté de Pontaurmur et la communauté Sioulet-Chavanon

Un bureau d'étude spécialisé a été choisi pour assister les élus dans cette nouvelle

définition. En effet, doivent être clarifiées les compétences qui seront exercées, compétences obligatoires, compétences optionnelles et facultatives. Seront examinés le rapprochement fiscal à opérer, la définition et choix des organismes de direction pour une mise en œuvre en début d'année 2017.

Cela va bousculer certaines habitudes, il est vrai, récentes sur la communauté de St-Eloy.

Deux écueils sont à éviter, la disparition de nos communes et l'incapacité de nouvelles structures à promouvoir un développement économique.

Des amendements avaient été déposés devant la CDCI (commission départementale de coopération intercommunale) siégeant à la préfecture et où siégeait votre maire.

Un amendement prévoyait un secteur beaucoup plus grand sur toutes les Combrailles, territoire du SMAD, certains ont pris position contre, la majorité requise n'a pas été obtenue.

Enfin, on a pu constater la frilosité des services de l'état à permettre une véritable intercommunalité et à tenir compte des « désidérata » exprimés par les élus localement ainsi qu'à rectifier les erreurs commises dans la constitution des anciennes communautés de communes.

De même, le poids des agglomérations clermontoises a été ressenti afin de ne rien changer. En définitive, le territoire des Combrailles se trouve amputé de trois communes qui ont rejoint Riom communauté et d'une commune qui a

ACTUALITÉ 2016

maintenu son appartenance à une communauté autour de Rochefort Montagne et de La Tour d'Auvergne (Saint-Julien-Puy-Lavèze).

Les choix des hommes sont parfois dictés par un intérêt qui n'a rien à voir avec l'intérêt général.

LE VELORAIL

Quoiqu'il en soit, la communauté de communes de Saint-Eloy a initié la mise en place du vélorail Lapeyrouse-St-Eloy.

A cet effet, un chalet a été édifié par Monsieur Christophe Faivre.



Il a été procédé préalablement au débroussaillage de la voie entre Lapeyrouse et St-Eloy et à l'implantation de vélos sur les rails.

Il semble que l'activité a eu un fort succès au cours de cette première année limitée dans un premier temps entre Lapeyrouse et

Buxières puis étendue jusqu'à St-Eloy à proximité de la Maison de la Mine.

Que les touristes et pratiquants soient les bienvenus de même que le responsable de l'entreprise organisatrice.

Une présentation plus complète de l'activité sera faite dans le bulletin 2017.



14 JUILLET

La fête nationale du 14 juillet a été, cette année, endeuillée par le triste et inadmissible attentat perpétré sur la commune de Nice.

Un kamikaze au camion fou s'est permis, alors que la population était en fête, de faucher plus de quatre-vingt-dix personnes, parents et enfants, sur la promenade des anglais.

Où va-t-on ?

La douleur de nos concitoyens est immense. On ne peut comprendre l'incompréhensible et admettre que germent dans des cerveaux pour le moins dérangés, des monstruosité indigne d'un cerveau humain.

Dans l'ignorance de tels faits, Lapeyrouse a, une nouvelle fois, célébré la fête nationale.

La journée a débuté par le concours de pêche. A 11 heures 30, le défilé traditionnel s'est rendu au monument aux morts pour le dépôt de gerbe, tous les participants étaient cordialement invités au vin d'honneur servi

au plan d'eau. Il faisait « frisquet » et le vent était de la partie.

En début d'après-midi, le concours de pétanque, lui aussi traditionnel, a eu lieu avant de se retrouver autour de l'apéritif précédant le repas convivial.

Une nouvelle fois, le repas, préparé par Monsieur COUTARD et son équipe, a permis aux lapeyrousiennes d'apprécier ce moment de convivialité sans avoir à participer au service habituel.

La lumière revenue, le repas devait se terminer dans la bonne humeur avant que ne soit lancé le feu d'artifice.

Que de monde présent ! Que d'éblouissements ! Que de rêves toujours trop tôt achevés ! Mais l'heure de l'accordéon et du bal musette était là pour reconforter et faire tourner de nouveau les têtes.

Encore un 14 juillet de passé.



Denis
Ameil

ARCHITECTE



*Résidence ANTAR - Immeuble de Bureaux et Logements
Angle de la rue Bonnabaud et Eugène Gilbert à Clermont-Ferrand*



Année scolaire 2016-2017

Cette année, une nouvelle classe a ouvert à l'école de Lapeyrouse, ce qui amène le nombre de classes à trois, avec la répartition suivante :

- Classe de TPS-PS-MS : 25 élèves avec Mesdames Ève Mazon et Aurélie Brassac, aidées de Madame Alexandra Gauvin, ATSEM.*
- Classe de GS-CP : 19 élèves avec Monsieur Damien Clusel, directeur.*
- Classe de CE1-CE2 : 18 élèves avec Madame Ophélie Serrano.*

Madame Dany Delville assure pour chaque classe des séances d'Education Physique et Sportive.

Madame Jacqueline Chancioux, employée de vie scolaire, a quitté l'école début novembre à l'issue de son contrat. L'équipe pédagogique lui souhaite une bonne continuation dans sa vie professionnelle et la remercie pour son engagement au cours de ces deux années.

L'école fonctionne toujours en Regroupement Pédagogique avec l'école de Buxières-sous-Montaigut dont la classe de CM1-CM2 compte 18 élèves, sous la direction de Monsieur Olivier Maury.

Chronologie de l'année

2015-2016

Toute l'année scolaire 2015-2016 s'est articulée autour du thème de l'Imaginaire. Il a été le vecteur des différents projets des classes, des sorties...



Comme chaque année, les enfants de l'école ont confectionné des objets dans le cadre du marché de Noël. Ils ont invité leurs parents à venir les voir le jeudi 17 décembre sous le préau. Ce moment convivial s'est terminé par une retraite aux flambeaux organisée par l'Association des Parents d'Élèves.

Le lendemain, après un repas confectionné par Marie-Christine et Nathalie, était organisé le traditionnel spectacle de Noël dans la salle de la cantine. Il s'est clôturé par la distribution de friandises, offertes par le Foyer Laïc de Lapeyrouse, et par l'arrivée du célèbre Père-Noël...



Nettoyons la

Nature !



Cette année encore, les élèves des deux écoles du RPI ont participé à une matinée « Nettoyons la nature ! », en partenariat avec la Mairie.

Des petits groupes ont parcouru les routes et chemins de la commune à la recherche des débris. Ils étaient accompagnés de parents, de membres du conseil municipal et d'autres adultes bénévoles.



Manoir de Veygoux

Le 28 avril, tous les enfants des écoles de Lapeyrouse et de Buxières-sous-Montaigut se sont rendus au Manoir de Veygoux à Charbonnières-les-Varennes. Ils y ont rencontrés les élèves des écoles de Blot l'Eglise, Pouzol, Saint-Bonnet-près-Riom et Saint-Georges-de-Mons.

Cette rencontre a eu lieu dans le cadre du module « Art, Culture et Patrimoine » institué par la circonscription Riom Combrailles. Les enseignants et les conseillers pédagogiques ont organisé cette journée (notamment Madame Serrano qui a organisé les différents groupes).

Lors de cette journée, chaque classe a préparé différentes choses sur le thème de l'Imaginaire : des compositions plastiques (dessins, peintures, sculptures...), des spectacles ou encore des chants.

Parallèlement à ces présentations, les élèves ont eu la chance de visiter ce lieu qu'est le Manoir de Veygoux (l'intérieur pour les plus grands, l'extérieur pour les plus jeunes) ou encore de s'essayer, virtuellement, au jeu de Paume.

Enfin, des artisans étaient présents afin de faire découvrir leur métier. Parmi eux, on pouvait trouver un vannier, une maroquinier, des dentellières.



Les Olympiades



Courant mai, les classes de GS-CP-CE1 de Lapeyrouse et de CE2-CM1-CM2 de Buxières sont allées à Pionsat. Ils ont participé à des Olympiades d'athlétisme.

Ils ont été réunis dans des équipes mêlant d'autres écoles dont celles de Pionsat et de Saint-Maurice-près-Pionsat.

Chaque équipe a affronté les autres dans diverses épreuves, et tout ceci dans la convivialité et dans un esprit de fair-play.



Journée « Clé des Champs »

Cette année encore, la Clé des Champs a organisé une journée inter-écoles avec les écoles du RPI et celles de Montaignut et Youx.

Les élèves, en équipe, ont participé aux différents jeux proposés par les animateurs.



Moulins

Le 2 juin, les élèves de maternelle (PS-MS-GS) sont allés à Moulins pour visiter le Musée de l'illustration Jeunesse et assister à un atelier artistique autour du travail de l'auteur-illustrateur Eric Battut.

L'après-midi, malgré un temps peu clément, ils ont eu la chance de visiter la capitale bourbonnaise avec une guide qui les a mené vers les animaux imaginaires qui se cachent en différents endroits.

Bref, une journée riche en découverte pour les trente-cinq enfants et leurs accompagnateurs.



Fête de l'école



Juin marque la fin de l'année scolaire mais aussi le spectacle annuel offert aux familles des élèves des écoles.

Cette année, le spectacle s'est développé autour du thème de l'Imaginaire.

Un thème large qui a permis de mettre en scène des personnages divers (PS), de jouer sur le rêve et le cauchemar (MS-GS), de faire se rencontrer les univers de Peter Pan et du Magicien d'Oz (CP-CE1), de partir à

L'ÉCOLE PUBLIQUE

la rencontre d'extraterrestres (CE2) ou encore de détourner des contes traditionnels (CM1-CM2). Toutes ces parties jouées ou dansées étaient entrecoupées par des chants appris dans chaque classe.

La journée s'est terminée par les traditionnels jeux auxquels chacun a pu s'adonner et remporter quelques lots.



CE2



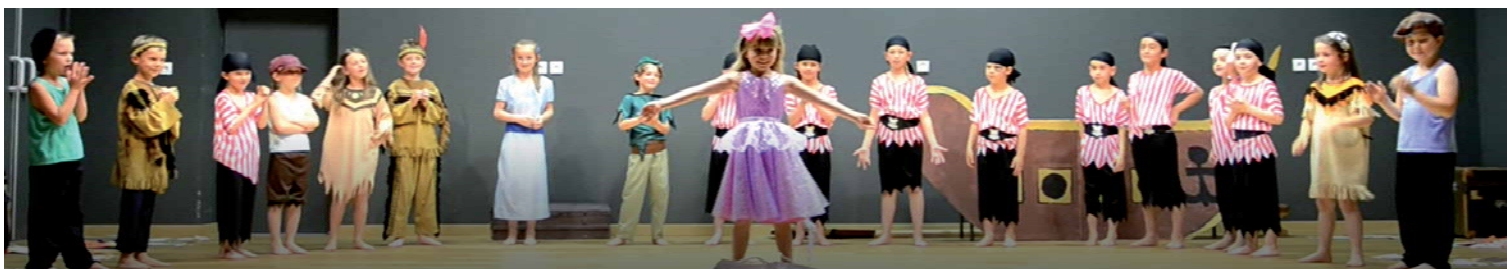
CM1-CM2



PS



MS-GS



CP-CE1

L'ÉCOLE PUBLIQUE

Fin d'année

La dernière semaine d'école a été marquée par la traditionnelle exposition des travaux des élèves et par la journée « jeux » au plan d'eau !

Enfin, nous pouvons résumer cette année scolaire sur l'Imaginaire par une citation d'Albert Einstein :

« La logique vous mènera d'un point A à un point B. L'imagination vous mènera où vous voulez. »

Les enseignants, et les enfants, tiennent à remercier toutes les personnes qui s'engagent pour l'école, aussi bien pour leur participation aux manifestations (loto, spectacles, sorties...), que pour leur présence au quotidien.



Une année en classe de PS-MS-GS



Une année en classe de GS-CP-CE1





BOA ARCHITECTES

 BOA ARCHITECTES

ARCHITECTURE + URBANISME + DESIGN

04 73 42 13 00 contact@boa-archi.fr
2 rue de la cité 63100 Clermont-Ferrand
WWW.BOA-ARCHI.FR

Le bulletin municipal nous offre l'occasion de nous adresser à vous pour vous présenter le bilan de nos activités :

ARBRE DE NOEL

Pour le passage du Père Noël auprès des enfants des écoles, l'Amicale offre le goûter ainsi que les friandises distribuées à chacun des élèves.

COLIS DU 3^{ème} AGE

Le 28 décembre, c'est à nos aînés que nous rendrons visite pour leur offrir les traditionnels colis de fin d'année préparés par les membres de l'Amicale Laïque avec l'aide financière de la municipalité. Seules les personnes de 70 ans et plus en bénéficieront.



THEATRE

Une nouvelle activité théâtrale a eu lieu avec la réception de la troupe du foyer rural d'Echassières, très appréciée d'un nombreux public.



CONCOURS DE PETANQUE

Dix-huit équipes ont participé dans une très bonne ambiance, renforcées par un important contingent de l'Union Sportive à l'heure des glaçons. Nous les remercions vivement ainsi que Monsieur et Madame Maurice Chevalier et Messieurs Didier Perrin et Patrick Chadeyron pour leurs dons.

POTEE AUVERGNATE

La potée préparée par le traiteur Cédric Etienne (Dumont) a apporté beaucoup de satisfaction, le nombre de convives est stable : cent trente personnes.

Pour 2017, reprenez la date du 11 février, avec le même traiteur et pour l'animation Michel Virlogeux, le prix est de 18 euros. Inscriptions au 06-73-52-03-91 ou au 04-73-52-01-99.

CALENDRIER

Un grand merci à tous les généreux donateurs lors de la distribution des calendriers éphémérides ainsi qu'à Claudette Tourret à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Notre chapiteau a été loué cinq fois cette année, pour mémoire, le prix de location est de 40 €, gratuit pour les associations de Lapeyrouse.

L'achat d'un grand frigo pour la buvette du stade a été effectué par nos soins. Entièrement à notre charge, il est à la disposition de toutes les associations de Lapeyrouse ou usagers qui utilisent les locaux du stade, à charge pour eux de s'organiser avec l'Union Sportive, principal utilisateur.

L'assemblée générale de l'amicale aura lieu le vendredi 20 janvier 2017, salle de la mairie, à 18 H 30.

Merci à la commune pour la subvention, à vous bénévoles qui, par votre présence et votre aide, permettez l'animation de notre commune.

Bonne et heureuse année 2017 à toutes et à tous.



ASSOCIATION

DES PARENTS d'ÉLÈVES

L'assemblée générale de rentrée

a été l'occasion de renouveler le bureau de l'association, avec un changement de trésorier cette année. Nous remercions Audrey Andrieu pour l'aide qu'elle nous a apportée au cours de l'année dernière. Le nouveau bureau est ainsi constitué
Président - Alain Virmont, Trésorière – Lucie Guillot, Secrétaire – Nadège Virmont.

Merci à tous ceux qui participent aux actions de l'association. Les membres, plus nombreux que l'an dernier avec 34 adhésions, nous confortent dans nos démarches en faveur des différentes animations et de la gestion de la cantine. L'adhésion est toujours à un euro et nous rappelons que tous les parents d'élèves fréquentant le RPI, sont les bienvenus d'autant que leur présence est indispensable à l'existence même de l'association.

Bilan : Nous pouvons comme à l'accoutumée, remercier la municipalité de Lapeyrouse pour son engagement à notre côté et notamment par la subvention qui maintient notre activité cantine à flot. Celle-ci présente un résultat négatif pour 2015-2016, le

prix du repas est augmenté à 2,45 € pour cette nouvelle année scolaire (2016-2017).

Un peu plus de quarante enfants ont fréquenté la cantine scolaire avec une moyenne de 40 repas journaliers : 5044 repas ont été servis en 2015/2016. Les enfants se joignent à nous pour remercier **Marie Christine Mahé** pour les bons petits repas qu'elle prépare.

Nous remercions aussi beaucoup les animateurs (trices) de la clé des champs : **Massimo Come, Christine Ferreira, Céline Guillet, Valérie Robert, Océane Wyporski, Anaïs Arnaud et Anaïs Sauffier** pour l'encadrement et l'éducation qu'ils apportent à nos petits durant la pose méridienne.

Actions de l'année :

L'année 2016 touche à sa fin, nous l'avons commencée par un bal masqué organisé à Buxières autour de mardi gras. L'association a aussi participé au loto et à la kermesse de l'école. Pour le loto, outre la gestion des cartons et les secteurs à animer, nous avons financé un lot conjointement avec Buxières-sous-Montaigut. La kermesse de l'école a été animée par des

ASSOCIATION

DES PARENTS d'ÉLÈVES

parents qui ont tenu les stands. Le 20 novembre, nous avons organisé une bourse aux jouets à la salle des fêtes de Lapeyrouse.

Une retraite aux flambeaux sera organisée lors du marché de Noël de l'école et nous envisageons de renouveler le bal masqué le 4 février et d'autres actions pour la suite de l'année scolaire.

Nous souhaitons de joyeuses fêtes à tous et une très bonne année 2017.



CLUB DES JEUNES

L'année 2016 se termine péniblement pour notre association.

Qu'avons-nous fait cette année ?

Le Concours de belote

Notre quatrième concours de belote fut encore une réussite. En effet, cette année 36 équipes sont venues taper le carton. Ambiance conviviale. Merci à tous les participants et aux donateurs sans qui, ce concours ne pourrait exister.



Le bal des jeunes

Cette année 2016 était l'année des conscrits 1998-1999 et, comme la session précédente, aucun jeune ne s'est manifesté. Cette tradition, pourtant sympathique, semble ne plus intéresser les jeunes de notre commune. Dommage...

Nous avons tout de même organisé un bal animé par Romain Jardoux et avons comptabilisé 40 entrées : une véritable catastrophe !

Avenir du Club des Jeunes ?

Au vu du manque de motivation et d'investissement des jeunes de la commune ainsi que du « vieillissement » des membres de l'association, nous avons dû, avec regrets, prendre la décision de mettre en **sommeil** notre Club. Ainsi le Club des Jeunes pourra redémarrer facilement à tout moment s'il y a reprenneur un jour ; ce que, bien-sûr, nous souhaitons de tout cœur.

Je tiens à remercier tous les membres qui ont fait vivre cette association créée il y a maintenant 27 ans. Afin de rassembler tous les membres depuis sa création nous souhaitons organiser un repas convivial courant 2017. A ce sujet si vous êtes concernés, merci de me contacter à l'adresse mail suivante : colasmelanie@gmail.com

Bonne et heureuse année 2017 à tous.



Une fois encore, cette année a été riche en activités !

Lors de notre assemblée générale du 25 mars 2016, un nouveau bureau a été élu avec Nadège VIRMONT la présidente, Thierry CÔME le trésorier et Christelle CARTE la secrétaire. Cette nouvelle équipe a été confortée par l'arrivée de nouveaux membres au conseil d'administration comme Delphine PERRIN, Dominique URSAT, Carine GUILLOT et Caroline FERRANDON.

Tout au long de l'année, la Clé des champs a mené diverses actions sur le temps périscolaire, les mercredis et les vacances, des soirées ados mais aussi sur des séjours.

Un séjour ski a permis de réunir familles et enfants autour des joies du sport d'hiver. Nos sportifs sont partis une semaine au Lioran où certains ont profité des pistes pour s'améliorer ou découvrir le ski et d'autres ont su apprécier les paysages féériques de notre Auvergne sous la neige grâce à des randonnées en raquettes.

En avril, les plus jeunes sont partis à la rencontre des petits lutins à Bellenaves. Ce séjour a été magique et les enfants sont revenus les yeux pleins d'étoiles.



Cet été, nos chères têtes blondes sont allées à l'assaut de la forêt de Tronçais. Ils ont alors pratiqué différents sports, vélo, pêche, canoë, tir à l'arc... alors que les plus grands se sont affrontés dans une deuxième manche de « Tronçais Express ».

LA CLÉ DES CHAMPS

Cette année, le petit Lapin de Pâques a fait une livraison d'œufs tout autour du plan d'eau de Lapeyrouse. Heureusement, de petits yeux aiguisés et des mains agiles ont su les dénicher tout au long de l'après-midi du 26 mars 2016. Cette chasse aux œufs était une première mais devant l'affluence, elle sera reconduite l'année prochaine ! A vos paniers !



En octobre, nous avons organisé un Loto qui a rencontré un franc succès. A cette occasion nous remercions tous nos généreux donateurs qui nous ont permis de proposer une grille de lots riches et variés, ainsi que tous les participants qui sont venus tenter leur chance.



La rentrée s'est faite avec une nouvelle équipe : 5 salariés permanents : Christine FERREIRA, Céline GUILLET, Anaïs ARNAUD, Massimo CÔME, Camille HOFFMANN et 2 services civiques : Anaïs SAUFFIER et Océane WYPORSKI. Nous avons mis en place une nouvelle organisation des TAP. Ce changement permet aux animateurs de disposer de plages horaires plus longues afin de pouvoir organiser des activités plus conséquentes et progressives. Des activités variées sont proposées : pétanque, twirling, stopmotion, activités sportives et bien d'autres. Cette variété est en partie le résultat d'un nouveau partenariat entre la Clé des Champs et des associations du territoire, tels que « Le cochonnet Montacutain », « Les Majortwirls » et très prochainement la société de pêche de Lapeyrouse. Nous les remercions très chaleureusement.

L'année s'est poursuivie avec un bal d'Halloween. Après un défilé « terrifiant » dans le bourg de Lapeyrouse, les enfants ont accueilli leurs parents pour partager un petit goûter et une petite danse à la salle de Buxières sous Montaignut.



Mais la Clé des Champs, ce n'est pas que pour les enfants !!!

LA CLÉ DES CHAMPS

Notre équipe d'arts créatifs a, elle aussi, participé au succès de nos manifestations et a perfectionné ses talents créatifs en participant à l'atelier du jeudi tout au long de l'année. La saison s'est clôturée par un voyage de 3 jours en Espagne.



Ainsi s'achève 2016, mais la Clé des Champs vous donne rendez-vous en 2017 avec pleins de nouveaux projets en tête pour les petits comme les grands.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous portez et vous souhaitons de bonnes fêtes et une merveilleuse année 2017.

L'atelier informatique à Montaigne a retrouvé des adultes prêts à manipuler les outils multimédias, ils sont aujourd'hui prêts à en découdre avec la jeune génération !

**Plâtrerie
Peinture
Isolation
Sols Collés
Décors**

Ets Jean-Paul DESSEAUME

☎ **04 73 85 03 30** - Fax 04 73 85 93 03
170, Rue J. Jaurès - 63700 ST-ÉLOY-LES-MINES

Vente en expo de papiers peints - Moquettes - peinture

**ENTREPRISE QUALIFIÉE QUALIBAT
R.G.E.**

COMITÉ DES FÊTES

Cette année le comité des fêtes a renoué avec **la fête du plan d'eau le 19 juin.** Une brocante et un marché de pays avec de nombreux exposants et un excellent bœuf à la broche ...le tout animé par la **Banda'mi.**



Côté sport, le « **Lapeyrathlon** » a vu s'affronter des athlètes motivés : un tour du plan d'eau en canoë, deux tours de piste en VTT pendant que notre coéquipier fait un tour à la course, puis on change et on commence...le temps n'était pas au rendez-vous mais l'ambiance tout à fait « bon enfant »



Le premier juillet, nous avons accueilli **Olivier Villa** en concert dans le cadre de son **départemental Tour 2016**, sous le barnum. Après une prestation d'humour et de chansons très appréciée de l'assistance, nous avons partagé un buffet copieux préparé par **Marco Cocconcelli** du restaurant Le Bruges où chacun a pu se régaler.



LA FÊTE PATRONALE

La fête patronale a eu lieu le samedi 19 et dimanche 20 septembre. Le samedi après-midi, le concours de pétanque a réuni quelques amateurs. En soirée, nous avons invité un groupe instrumental et vocal de Bézenet et ses environs : « **Les copains d'abord** ». Ce groupe a pour objectif de contribuer à développer et faire connaître la chanson française. Il est composé d'une dizaine de participants dont les voix de ténor, baryton et basse sont

accompagnées par la guitare ou l'accordéon. Revisitant les chansons des années soixante-dix avec qualité, ces chanteurs ont trouvé un public enclin à les accompagner. L'entracte a permis à tous, public et chanteurs, de se restaurer avant de reprendre pour une autre heure de spectacle.



Le dimanche fut particulièrement arrosé et les courageux ne manquaient pas de places sur les manèges ni sur les stands de tir ...



Un concours de brouettes et vélos fleuris servit de fil rouge à cette journée et 3 vélos furent distingués : le premier prix récompensant Emile Guillot et les deux suivants, Isaline et Océane Duran.



Pour faire la nique à la pluie, un spectacle était offert à la population à partir de 15h30. « Les Grelettes » de Arpheilles-Saint-Priest nous ont présenté un joli spectacle de danse qui associait les petites et les plus grandes.

Nous avons terminé par une casse aux pots très arrosée à proximité du stade pour le plus grand plaisir des enfants participants.

Nous avons essayé, tout au long de l'année, grâce au dévouement des bénévoles, de vous proposer des activités diverses et de qualité. Ceux qui n'ont pu venir cette année, seront les bienvenus en 2017 pour profiter des spectacles, apporter leurs idées et un coup de main pour rendre plus vivante notre belle commune. Venez nous rejoindre au sein des associations. Vous pouvez vous renseigner en mairie pour connaître les différents présidents afin de prendre contact avec eux.

MEILLEURS VŒUX A TOUTES ET A TOUS POUR L'ANNEE 2017

UNION SPORTIVE LAPEYROUSE

Union Sportive



LAPEYROUSE

SAISON 2015-2016

La saison dernière fut marquée par la refonte du championnat senior, avec beaucoup d'accession en perspective et nous en avons bien profité puisque les deux équipes accèdent au niveau supérieur. L'équipe B de Philippe Rigaud a tranquillement assuré sa montée en creusant rapidement l'écart avec ses concurrents directs, quant à l'équipe A, coachée par Romain Ribaud, elle a bataillé ferme pour terminer dans les trois premiers et grâce à un parcours quasiment sans faute après la trêve termine deuxième de sa poule synonyme de montée. Les deux équipes évoluent désormais en départementale 2 et 4.

SAISON 2016-2017

Nous repartons cette année avec sensiblement le même effectif que la saison passée, nous avons enregistré quatre arrivées pour aucun départ et ce toujours grâce à Christophe Bonhammour qui s'est pris au jeu et continue l'arbitrage dans le département de l'Allier.

Ce début de saison a été marqué par le très bon parcours de l'équipe A en coupe de France qui ne s'est inclinée qu'au troisième tour à Mozac (1-0). Le retour au championnat a été difficile après cette défaite mais l'équipe s'est bien reprise avec deux victoires consécutives, le moral est revenu et les hommes de Romain Ribaud comptent bien remonter rapidement au classement. L'équipe B, quant à elle, a très bien débuté son championnat puisqu'après sept journées, elle est deuxième de sa poule.



JEUNES FOOTBALLEURS DU PAYS MINIER

A l'initiative d'Alain Perrin nous avons relancé les enfants des écoles et avec l'accord des autres clubs du groupement, instauré des entraînements les mercredis après-midis. Pour l'instant, c'est un succès puisqu'une vingtaine de jeunes viennent taper dans le ballon au stade municipal encadrés par Alain Perrin et Thomas Peynot ainsi que d'autres bénévoles en fonction des disponibilités de chacun : merci à eux. Les samedis ils vont jouer dans leur catégorie dans les différentes équipes du groupement. Merci aux parents de s'investir pour accompagner les enfants.

VETERANS

Christian Dubreuil s'occupe toujours des anciens mais c'est de plus en plus compliqué pour trouver des équipes. Ce serait dommage de ne pas continuer car tout le monde apprécie ces matchs placés sous le signe de la convivialité.

FESTIVITES

Nous avons organisé notre premier concours de belote cette année et ce fut une réussite, les 45 équipes ont apprécié cet après-midi de jeu ainsi que l'assiette de choucroute servie après le concours. Amis beloteurs prenez date nous renouvelons l'opération en 2017 : **Samedi 4 février 14 heures** à la salle des fêtes.

Notre traditionnelle tartiflette a encore connu un vif succès cette année, 140 personnes ont pu apprécier le repas préparé par Marco et Fanny, la déco assurée par Mathilde et les filles ainsi que la soirée toujours animée par Romain Jardoux. Rendez-vous le **Vendredi 10 novembre 2017**.

Vu le succès que remporte notre soirée du 10 novembre nous avons décidé d'en faire une deuxième au printemps, ce sera une soirée italienne le **Dimanche 7 Mai** bien évidemment confectionnée par Marco.

Un grand merci au Foyer Laïc qui a financé un nouveau frigo pour mettre dans la buvette du stade car le nôtre a rendu l'âme à la fin de la saison.



UNION SPORTIVE LAPEYROUSE

Cet été nous avons eu l'immense plaisir de recevoir les quêtes de mariage d'Alexandra et Anthony Franchisseur et d'Angélique et Jérémy Colas. Ces derniers nous ont permis de faire une belle haie d'honneur. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.



Bienvenue à Jules Bonhammour, Bryan Ribaud, Gaston Brun, Arthur Leclache et Gabriel Duboisset dans ce monde de footeux et félicitations aux parents.

Des joies mais aussi des peines, c'est une terrible nouvelle qui nous est tombée dessus le 28 décembre 2016, Romain nous annonçait le décès de son fils Nathan à l'âge de neuf ans. La vie est vraiment injuste, lui qui était plein de vie avec une énergie débordante.

Nathan nous voulons te dire que tes parents font preuve d'une très grande force de caractère, que tu peux être fier de ton papa, avec ses copains, ils se sont battus comme des lions tout au long de la saison dernière pour monter. Il n'y a pas un week-end sans que les joueurs ne pensent à toi, unis autour de ton portrait depuis un an déjà.

Nous voulons une nouvelle fois apporter notre soutien à Romain, Karine, Ivana et Bryan : qu'ils sachent qu'il y aura toujours un jaune et noir pour les aider.



Merci à la municipalité, au Foyer Laïc, aux sponsors et à tous les bénévoles qui nous aident. L'USL vous souhaite une bonne année 2017.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

LA LAPEYROUSIENNE

Ces quelques lignes pour vous faire part de notre passion « La Chasse ». Pour nous, celle-ci n'est pas de tuer jusqu'aux derniers, voire massacrer les gibiers.

Notre objectif est de réguler les espèces, car l'abondance provoque des nuisances à beaucoup de niveaux.

Etre chasseur, c'est surtout le plaisir de se retrouver entre copains, pour chasser bien sûr, mais aussi pour parcourir les territoires mis à notre disposition par des propriétaires de terrains. D'ailleurs, nous les remercions vivement, car sans eux, nous ne pourrions pratiquer ce loisir.

Etre chasseur, c'est aussi estimer les populations de gibiers, prélever ce qui est nécessaire afin de limiter les dégâts sur les cultures, les prairies, les plantations.

C'est aussi veiller à l'état sanitaire du gibier qui, souvent, se répercute sur les animaux de la ferme.

C'est aussi veiller à ce que les prédateurs n'envahissent pas les territoires, car, ceux-ci, en cas de surnombre (exemple, le renard et le ragondin) sont aussi porteurs de graves maladies.

La chasse est également nécessaire à l'équilibre cynégétique de la faune sauvage.



La saison 2015-2016 a été bonne en prélèvement, nous avons réalisé tous nos quotas en grand gibier, les sangliers ont souvent occupé nos jours de chasse, et bien sûr, les renards : nous sommes encore arrivés près de la centaine au cours de la saison, déterrage compris.

En petit gibier, c'est toujours l'insatisfaction qui domine, à quelques exceptions. Les causes sont multiples, les maladies, les prédateurs, la mécanisation en agriculture, la circulation sur les routes, et peut-être d'autres causes que l'on ne soupçonne pas.

Les bécassiers semblent assez satisfaits de leur saison, la densité en bécasses et bécassines progresse.

Nos effectifs se maintiennent difficilement mais cette année, nous avons la chance d'accueillir un chasseur de 17 ans, c'est peut-être un renouveau qui s'amorce.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

LA LAPEYROUSIENNE



Merci à la municipalité pour sa subvention.

N'oubliez pas de déclarer les dégâts causés par des prédateurs dans vos basses-cours, des imprimés sont disponibles en mairie.

Cette année, notre ancien secrétaire est décédé à l'âge de 90 ans : Roger GUILHOT a eu cette responsabilité pendant de nombreuses années. Nous connaissons tous ses capacités à exercer cette fonction et la tenue impeccable des cahiers de compte-rendu. Les sociétaires de « La Lapeyrousiennne » présentent leurs sincères condoléances et toute leur amitié à son épouse et à ses enfants.

Les chasseurs de notre société vous présentent leurs meilleurs vœux et une excellente santé pour la nouvelle année.

AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

16 JANVIER 2016

C'est le 16 janvier que l'Amicale des Anciens a invité ses 138 adhérents à assister à l'assemblée générale et au premier repas de l'année, 100 étaient présents.

Après leur avoir présenté ses vœux, la présidente les a remerciés pour leur assiduité à fréquenter les diverses manifestations, ce qui permet au club de pouvoir continuer ses activités.

Un vote a eu lieu pour renouveler cinq membres du bureau : Régine CARTE, Jean CHESSERON, Jeannine GIDEL, Jacques MAYER-WEILER, Guy PETITJEAN.

Après les résultats de ce vote, la trésorière a donné les comptes de l'année écoulée.

Le repas, préparé et servi par le « Gourmet Fiolant », s'est déroulé dans la bonne humeur et la soirée a été animée par nos deux musiciens Isabelle et Philippe. Le soir, 33 personnes sont restées pour la soupe à l'oignon.

Les adhérents absents n'ont pas été oubliés : une brioche leur a été offerte.

23 AVRIL 2016

83 adhérents assistaient au repas de printemps.

21 JUIN 2016

L'Amicale a organisé une sortie dans le Beaujolais, 46 personnes y ont participé.



Le matin, visite du village médiéval d'Oingt classé parmi les plus beaux villages de France et où se trouve le musée de la musique mécanique et de l'orgue de barbarie.



AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

A Ternant, au domaine des Pierres Dorées, un succulent repas gastronomique a été très apprécié.



Après le repas, direction le Caveau du Domaine du Bois Pothier pour l'histoire de la fabrication du vin et la dégustation du Beaujolais. Cette journée a laissé un excellent souvenir.

08 SEPTEMBRE 2016

La sortie « friture » nous a conduits le matin à Vichy pour la visite commentée de la ville en petit train : le palais des congrès, le pavillon Sévigné, la maison d'Albert Londres, les Thermes et les différents hôtels et immeubles réquisitionnés pendant la période 40/44...

Puis, direction Lisseuil pour le repas.

Au retour, un arrêt à la Maison de la Mine à Saint-Eloy a permis de retrouver l'histoire de la mine et le passé des mineurs.

22 OCTOBRE 2016

94 personnes ont assisté au repas d'automne. Comme d'habitude, Isabelle et Philippe ont animé l'après-midi pour le plus grand plaisir des danseurs.

Cette année 2016 a été endeuillée par les décès de deux adhérentes de Buxières : Madame Odette Wallon décédée subitement le 23 avril et Madame Jeannine Chevallier décédée tragiquement dans un accident de la circulation le 8 juillet. Au mois de janvier, c'est Monsieur Yvon Moncelon de Lapeyrouse qui nous a quittés. Son état de santé ne lui permettait plus de se joindre à nous, mais il avait pris une part active dans le fonctionnement de l'Amicale en occupant le poste de secrétaire pendant de nombreuses années.

Nous présentons nos sincères condoléances à toutes ces familles dans la peine.

L'Amicale des Anciens remercie Messieurs les Maires et les conseils municipaux de Lapeyrouse et de Buxières ainsi que Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux pour les subventions accordées.

Merci aussi à toutes les personnes généreuses qui font des dons à l'association ainsi qu'à tous les bénévoles qui se dévouent à chaque manifestation pour que tout se déroule le mieux possible.

L'Amicale des Anciens vous présente ses meilleurs vœux pour 2017.



Association de pêche Lapeyrouse

L'association a deux petites années d'existence,

Les étangs de LAPEYROUSE sont à présent bien connus. On en parle dans les magasins de pêche et sur les réseaux sociaux.

Les pêcheurs

Aujourd'hui, ils viennent de MOULINS, de VICHY, de LYON, de CLERMONT-FERRAND, de MONTLUÇON, de BELGIQUE, DE HOLLANDE, etc.

D'anciens pêcheurs qui ne venaient plus depuis plus de vingt voire trente ans, reviennent pêcher.

Plusieurs pêcheurs participant au championnat de France viennent s'entraîner sur le plan d'eau. Cinq commerciaux d'une grande société de vente de matériel de pêche sont venus tester leur matériel pendant une semaine (ils ont déjà réservé pour l'an prochain). On ne peut pas rêver meilleure publicité au plan national et international.

Le comité d'entreprise de ROCKWOOL a organisé son enduro chez nous.

Nous avons eu notre propre enduro avec un record de prises de carpes. L'équipe gagnante bat tous les records avec 234 kg de carpes et une moyenne de près de 14 kg par carpes.

Les pêcheurs participants au traditionnel concours de pêche au coup du 14 juillet furent bien au rendez-vous et encore plus nombreux que l'année dernière.

L'activité sur les étangs :

Elle produit une dynamique économique non négligeable qui profite au Bruges, à la boulangerie, à la poste, au camping et aux lieux de locations de vacances privés de la commune.

Le bilan de la pêche :

Il fut meilleur toute pêche confondue que l'année dernière où nous avons souffert de la sécheresse. Trois carpes dépassant les vingt kilos ont été prises et bien d'autres carpes s'approchant des vingt kilos sont à mettre au tableau. Les gardons, tanches (plus de 2 kg) et perches (plus de 3 livres) de belles tailles furent également au rendez-vous.



Le carnassier

Il a connu une forte mortalité il y a quatre ans. De ce fait la pêche au carnassier fut fermée afin de procéder au ré alevinage. En 2017 elle rouvrira à Augères uniquement, le plan d'eau restera fermé encore un an.

Sur l'étang d'Augères

Depuis deux ans la pêche est médiocre. En cause, des fuites d'eau ayant entraîné une baisse du niveau d'eau importante et ce malgré le colmatage que nous avons effectué. A cela se rajoute un manque de précipitations important et de longue durée. Le tout cumulé provoqua un début



Association de pêche Lapeyrouse

d'eutrophisation et une prolifération d'algues. Les poissons furent de ce fait, très perturbés et très peu mordeurs.

Donner un coup de jeunesse à ce bel étang d'Augères

Le comité de pêche réfléchit à la possibilité de faire de l'étang d'Augères un « carpodrome ». Ce projet consisterait à aleviner d'une façon importante des tanches, gardons et petites carpes. Les étangs classés « carpodrome » attirent des pêcheurs particulièrement intéressés par les techniques de pêche sportive, telles que la pêche au coup, la bolognaise, l'élastique, l'anglaise etc.



Autre projet en cours

La création d'une école de pêche en lien avec la « Clé des Champs » devrait se réaliser en 2017. Elle pourrait fonctionner les mardis et jeudis de 15 h à 16 h à partir du mois de mai jusqu'au mois de juillet, Cinq bénévoles ont déjà donné leur accord pour encadrer les enfants ce qui démontre l'intérêt porté à ce projet.



Concours 2017

L'enduro carpes aura lieu du jeudi 25 mai au dimanche 28 mai et le concours de pêche au coup le 14 juillet.

Le plan financier

Nous maintenons nos recettes de l'an dernier autour de 9500 ce qui va à nouveau nous permettre de réaliser un alevinage conséquent en carnassiers, tanches, gardons et carpes à hauteur de 4500 .

La vidange du plan d'eau

Celle prévue en 2016 n'a pu avoir lieu cette année pour des raisons de déficit pluviométrique et pour des raisons de conformités exigées par la préfecture.

Association de pêche Lapeyrouse

Les nouvelles cartes de pêche

Elles seront en vente lors de l'assemblée générale de l'association de janvier 2017 et dès le premier janvier auprès des gardes de pêche et au Bruges. Sur le site « [63lapeyrouse](http://63lapeyrouse.com) » « rubrique pêche », vous trouverez toutes les informations ainsi que les numéros de téléphone et adresses électroniques.

Toute l'équipe, René, Georges, Dominique, Maurice, Antoine, Jano, Donovan, Monique, Cédric, David, Jean Michel et Jean, vous souhaitent une bonne, belle et heureuse année. Puissiez-vous passer des moments agréables dans la détente, la convivialité et la bonne humeur, au bord de nos étangs



Lapeyrouse

APL – Association de pêche

Chez Jabot 63700

Tel : 06/50/86/75/14 –

06/50/96/66/78

apljean@orange.fr-

apldonovan@hotmail.fr -

[www.63lapeyrouse](http://www.63lapeyrouse.com)



CATM-PG

Le 5 décembre 2015 :

Journée nationale d'hommages aux morts « pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie. Les anciens d'Afrique du Nord se sont retrouvés au monument aux morts.

Dépôt de gerbe, minute de silence et lecture du message puis recueillement au cimetière sur les tombes de nos camarades disparus. Pot de l'amitié à la cantine.

Ensuite, nous avons partagé un succulent repas au restaurant « Le Ris Blanc » à Echassières. C'est Mme Martine LEITAO, 2^{ème} Adjointe, qui a représenté la commune.



Le 27 Avril 2016 :

L'Assemblée Annuelle de la section s'est tenue à la salle de la mairie. Le Secrétaire, M. René BEYLOT, a présenté un bilan moral et financier satisfaisant et accepté par tous. Paiement des cotisations et remise des timbres.

Cette année, l'Assemblée Départementale a eu lieu à Clermont Ferrand. Notre section n'était pas représentée.

Le 8 Mai 2016 :

Défilé derrière l'Harmonie de Montaigut en Combraille, puis rassemblement des CATM-PG ainsi que la population au monument aux morts, sonneries d'usage, dépôt de gerbe par les CATM, lecture du message par M. Alain VIRMONT, 1^{er} Adjoint.



Le 14 Juillet 2016 :

Recueillement au monument aux morts avec la fanfare de Montaigut en Combraille, dépôt de gerbe et vin d'honneur au plan d'eau.

Le 11 Novembre 2016 :

En ce 98^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la France commémore également le 100^{ème} anniversaire de la bataille de Verdun et des combats de la Somme, en présence de la fanfare de Montaigut en Combraille. Les CATM et la population ont rendu hommage à tous ces

CATM-PG

soldats qui se sont battus pour un idéal de paix et de liberté. Dépôt de gerbe et lecture du message par Monsieur le Maire, Jean MICHEL, suivi d'un vin d'honneur à la cantine.

Merci à Monsieur le Maire et à son Conseil Municipal, pour la subvention attribuée ainsi que pour les vins d'honneur.

A tous, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2017.

ADRA 63

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES RETRAITÉS AGRICOLES

Les années passent, mais nos revendications restent les mêmes, l'axe principal, notre pouvoir d'achat.

Année après année, des promesses, encore des promesses, mais rien de concret nous est accordé.

Le montant de nos retraites reste encore très en-dessous du seuil de pauvreté qui est à 997 € par mois.

Monsieur Valls, premier ministre, disait « il est indécent d'avoir des pensions en dessous de 1 200 € par mois ». Comme bien d'autres, ces paroles sont tombées dans les oubliettes.

Depuis les avancées significatives sous le gouvernement Jospin (1997-2002), ce sont des mesurette qui ont été accordées, voire même de mauvais coups à l'encontre des retraités : l'allongement de la durée de cotisations à 62 ans, la suppression de la demi-part fiscale et la fiscalisation de la bonification enfants. Ces deux dernières mesures ont un impact fiscalement très néfaste.

Lors de notre assemblée générale à Parent le 21 octobre, nous avons approuvé une motion à l'encontre de nos élus nationaux et du gouvernement :

- Nous renouvelons notre revendication pour des retraites à 85 % du SMIC net, à parité égale homme femme pour une carrière complète.
- Nous revendiquons le taux de réversion de pension pour les veuves et les veufs à 74 %. Aujourd'hui, il est à 54 %.
- Le relèvement du seuil fiscal de référence et la suppression de la CSG et du RDS sur les revenus inférieurs à 1 200€ par mois.
- Créer la cinquième branche de la sécurité sociale pour la perte d'autonomie et la dépendance, considérées comme maladies longues durées financées par la solidarité nationale.

Notre pays en a les moyens car cela représente peu, face aux détournements d'argent qui se chiffrent par dizaine de milliards d'euros chaque année.

Il suffit d'avoir la volonté et prendre les mesures nécessaires pour y parvenir.



ADRA 63

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES RETRAITÉS AGRICOLES

Pour offrir 30 milliards au CICE, le gouvernement trouve le financement, pourquoi ne le trouverait-il pas pour nos basses retraites ?

L'ADRA intervient à tous les niveaux, gouvernement, élus, MSA, assurances afin de faire aboutir nos revendications, nos propositions, pour que celles-ci soient prises en compte, il nous faut être encore plus nombreux et plus forts. Avec cette période pré-électorale, nous aurons certainement des promesses, mais, ne soyons pas dupes, cela risque d'être un feu de paille !...

Nous avons une pensée pour nos adhérents à l'ADRA décédés au cours de l'année.

Venez rejoindre notre ADRA, branche départementale de l'association nationale de retraités agricoles (ANRAF)

Meilleurs vœux à tous.





L'Office de tourisme des Combrailles œuvre aussi pour vous !

- Un agenda mensuel
Organisateurs, nous relayons vos animations auprès des prestataires, des collectivités, des associations et des estivants des Combrailles. Nous informons aussi la presse : La Montagne ou France Bleu pays d'Auvergne, le Semeur... N'oubliez pas de nous transmettre les dates, lieux, heures et affiches de vos animations. Valérie attend vos informations !
valerie.leysse@tourisme-combrailles.fr
- Marchez, découvrez nos Combrailles
Les plus beaux points de vue, les sentiers cachés, les cascades... 34 fiches randonnée pour parcourir les Combrailles du nord au sud sont réalisées par l'office de tourisme en collaboration avec les collectivités. Les sentiers et les balisages sont entretenus. Elles sont en vente à 1 € dans vos bureaux de tourisme.
- Geocaching : de nouvelles caches à découvrir dans les Combrailles !
C'est une chasse au trésor à faire en famille, les enfants adorent. Tous les détails sur le site internet <http://www.tourisme-combrailles.fr/geocaching.html>
- Un site internet adapté à tous supports.
Vous cherchez des activités, des randonnées, des sites à visiter, des idées de sorties, des restaurants... Cliquez et vous aurez des réponses sur www.tourisme-combrailles.fr
- Des espaces d'accueil et des boutiques modernisés
Afin de mettre en valeur les fiches randonnée ou patrimoine, les livres, les topo-guides, les cartes ou les souvenirs, l'Office de Tourisme a fait l'acquisition de présentoirs et de meubles d'exposition.
- Des vidéos promotionnelles
En collaboration avec le Comité Régional de Développement Touristique, une vidéo sur la pratique du VTT dans les Combrailles a été tournée au mois de juin et une autre a été réalisée par le SMADC sur la qualité des prestations touristiques des Combrailles. Découvrez-les sur notre chaîne Youtube : <https://www.youtube.com/user/tourismecombrailles>
- **Une année positive**
L'office de tourisme a reçu **18 843 personnes**, une fréquentation en **augmentation de 6 %**. La fréquentation du site internet poursuit sa croissance exponentielle avec 120 000 visites soit une augmentation de plus de 35 % sur l'année. L'accueil hors murs, une nouveauté, a connu le succès !



Sébastien est allé à la rencontre des estivants dans des points stratégiques comme le gour de Tazenat, le lac des Fades-Besserve, le rond-point de Saint-Ours ou les grandes manifestations. Il a ainsi promotionné les Combrailles et renseigné plus de 2000 personnes.

- Nos projets 2018
Création d'un circuit VTT, en toute liberté, d'environ 300 km sur une semaine. Possibilité de faire une demi-boucle. Des propositions d'hébergements sont fournies. Nous attendons les sportifs !

Création d'une application « randonnées sur les Combrailles » pour découvrir leurs richesses, à l'aide de votre smartphone, tout en marchant. Vous n'aurez plus qu'à vous laisser guider !

Et nous poursuivons nos efforts pour améliorer l'accueil touristique et diffuser vos informations touristiques sur l'ensemble des Combrailles. À nous de nous adapter aux tendances actuelles !

Pour toutes vos **questions** en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel

*Demandez des **conseils** d'experts avant d'agir !*

Contactez le guichet unique gratuit, neutre et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Des **permanences juridiques** sont assurées dans cinq villes du département :

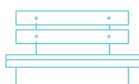
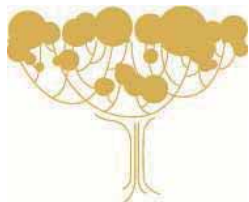
- **AMBERT** : Le 4e mercredi de chaque mois, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h.
- **COURNON** : Les 2e et 4e vendredis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **ISSOIRE** : Les 2e et 4e jeudis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **RIOM** : Les 1er et 3e mercredis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **THIERS** : Les 1er et 3e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75

contact@adil63.org

www.adil63.org





ROBINET



Entreprise indépendante de **travaux publics** spécialisée dans l'**hygiène publique**

Canalisateur, assainisseur, épurateur

Siège de CLERMONT-FERRAND

76, rue de la Parlette – 63000 CLERMONT FERRAND

Tél. : 04 73 92 48 26 – Fax: 04 73 90 28 07

E-mail : robinet.63@wanadoo.fr – robinet.be@wanadoo.fr

Agence de ROYAN

39, rue A.-M.-Ampère – BP 60073 – 17204 ROYAN Cedex

Tél. : 05 46 05 05 09 – Fax: 05 46 05 25 46

E-mail : robinet.17@wanadoo.fr

Direction

Président de ROBINET S.A.S. :

M. Charles ROBINET

Directeur de l'agence de Clermont-Ferrand :

M. Alain MIGNOT

Directeur de l'agence de Royan :

M. Dominique MICHAS

Chiffres clefs

■ **1845**

création de Louis ROBINET et Fils

■ **1994**

création de l'entreprise ROBINET

■ **273 350€**

capital social

■ **+5 M€**

chiffre d'affaires

■ Gaz, Réseaux secs : 2%

■ Epuraton : 15%



■ Eau potable : 31%

■ Entretien : 3%

■ Assainissement : 49%

Secteurs d'activité:

■ **Assainissement:** pose, entretien et changement de canalisations gravitaires ou sous pression

■ **Réseau sous pression:** adduction d'eau potable, incendie, eaux industrielles...

■ **Stations d'épuration:** étude et réalisation de stations d'épuration pour petites et moyennes collectivités (jusqu'à 2000 équivalents habitants)

■ Réalisation, réhabilitation et mise en conformité de **branchements d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales.**

■ **Entretien, dépannage et contrôle des réseaux** d'eau et d'assainissement

■ **Voirie Réseaux Divers et Réseaux Secs** (gaz, électricité...)

■ Génie civil

■ Recherche de **fuite d'eau** par corrélation

■ Entretien et contrôle des **appareillages de protection sanitaire des réseaux**, tels que : disconnecteurs, clapets anti-retour, filtres, purges d'antenne, poteaux d'incendie, SPANC...

NOUVEAUX **A**RRIVANTS

AUGERES	Famille MALARD Madame VRILLAUD	2 personnes 1 personne
CHEZ VACHER	Famille GEOFFROY	3 personnes
LE BOURG	Famille GRAFFION Famille FONDARD Famille COST NEVISSAS Madame GIOLLANT	5 personnes 4 personnes 2 personnes 1 personne
LES CHAPUZARDS	Famille CHARVY	2 personnes
LA FORET	Monsieur FAUREAU	1 personne
LA GARE	Famille CUENOT	3 personnes
LA LOGE	Famille MOULIN	2 personnes
LE PLAIX	Madame MONNIER	1 personne
VILLARGEAT	Famille JUNIET-PAUMARD	3 personnes

RECONNAISSANCE D'ENFANT AVANT LA NAISSANCE

30 JANVIER 2016 : Sébastien Fabrice GIRAUD et Emilie Aurore Jennifer PAULUS
27 MAI 2016 : Ludovic Guy Albert DOUDOUX et Sandrine Denise Christiane CHARRIER
28 JUILLET 2016 : Pascal GUILLOT et Delphine CROCI

NAISSANCES

05 JANVIER 2016	: Arthur LECLACHE	MONTLUCON
03 AVRIL 2016	: Lily Rose POUVARET	MONTLUCON
13 AVRIL 2016	: Timéo GIRAUD	MONTLUCON
14 JUILLET 2016	: Timéo DOUDOUX-CHARRIER	MONTLUCON
07 SEPTEMBRE 2016	: Laurine GUILLOT	MONTLUCON
02 OCTOBRE 2016	: Fabian MESQUITA-AFONSO	CLERMONT-FERRAND
30 NOVEMBRE 2016	: Aronn Donovan AUCOUTURIER	MONTLUCON

MARIAGES

11 JUIN 2016 : Anthony Claude FRANCHISSEUR et Alexandra Victoria COLLADO
25 JUIN 2016 : Michel Lucien Daniel PHILIPPE et Patricia Marguerite AUBERT
20 AOUT 2016 : Jérémy COLAS et Angélique DEGALS
27 AOUT 2016 : Olivier PERRIN et Delphine GAYET

DECES

16 JANVIER 2016	: Yvon Alexandre MONCELON	LAPEYROUSE
19 MAI 2016	: Paulette Monique FOURNIER	LAPEYROUSE
23 JUIN 2016	: Jean-Claude Emile Henri DUVAL	MONTLUCON
23 JUIN 2016	: Adrianus Christiaan ANDRIK	DESERTINES
29 AOUT 2016	: Aimé Jean Elie DAUMAS	LAPEYROUSE

31 DECEMBRE 2015 : Nathan RIBAUD
31 MAI 2016 : Roger Georges CHASSAGNETTE
07 JUIN 2016 : Régine MOREAU épouse LESCHER
18 AOUT 2016 : Marie-Louise BOISSONNET veuve TOURRET
19 AOUT 2016 : Roger Gilbert Jean GUILHOT
23 AOUT 2016 : Paul LESCHER



EIFFAGE ENERGIE INDUSTRIE TERTIAIRE LOIRE AUVERGNE

*Entreprise générale d'électricité et de travaux publics
Installations électriques industrielles tertiaires et logements*

Automatisme - Postes HT/ BT - Eclairage Public

Réseaux HT/BT - Aérien - Souterrain - Gaz - Eau- Télécommunication

Signalisation - Vidéo surveillance - Station de Pompage

29 Avenue de Paris - BP 112 - 63202 RIOM Cedex

Tél. : 04 73 63 25 50 - Fax : 04 73 63 18 74



SARL PERRIN COLAS

MAÇONNERIE - CHARPENTE
COUVERTURE - ZINGUERIE
CAVEAUX - MONUMENTS FUNERAIRES

Le Bourg - 03330 Echassières

Mail : perrin-colas@wanadoo.fr

Tél : 04 70 90 45 36



CABINET DE GEOMETRES-EXPERTS

J.P. SERRE - D. HUBERT - O. TRUTTMANN

ORDRE DES
GEOMETRES-EXPERTS

Successeurs de GEO-CONSEIL

- **BORNAGES - DIVISIONS FONCIERES
AMENAGEMENT FONCIER**
- **URBANISME - TOPOGRAPHIE**
- **CONTROLES D'OUVRAGES**
- **PROJETS ROUTIERS**
- **AMENAGEMENTS URBAINS
MAITRISE D'OEUVRE**
- **ETUDES HYDRAULIQUES - ASSAINISSEMENT**
- **COPROPRIETES**
- **AMIANTE-PLOMB-DPE...**

**BUREAU D'ETUDE
R.E.U.R.**

Hôtel d'entreprises - Route de Chamblet - 03600 MALICORNE
Tél. : **04 70 64 36 10** – Fax : 04 70 64 37 18
geometre.malicorne@orange.fr

*vous êtes tous
conviés à la :*

**REUNION
PUBLIQUE
d'information**

*dimanche 22 janvier
10 h.*

Salle des Fêtes